



Havre de Regnéville et Domaine Public Maritime



Situation

Sur la Côte des havres, la commune de Regnéville se situe à 11 km au sud-ouest de Coutances. Le havre s'étend sur les communes d'Agon-Coutainville, Heugueville, Montchaton, Montmartin, Orval, Regnéville et Tourville, depuis le Pont de la Roque à l'est, jusqu'à la Pointe d'Agon à l'ouest.

Typologie

Paysage et terroir

Communes concernées

Agon-Coutainville, Heugueville-sur-Sienne, Montchaton, Montmartin-sur-Mer, Orval, Regnéville-sur-Mer, Tourville-sur-Sienne

Surface terrestre

303 ha

Surface maritime

897 ha

Date de classement

Décret du 1^{er} février 1989



Le havre et le bourg de Regnéville

DREAL/P. Gallineau

Histoire

Au cours des temps, le rivage ouest du Cotentin évolue considérablement au rythme des régressions et des transgressions marines. Le havre de Regnéville se forme progressivement sous l'action de la mer, du vent et des petits fleuves côtiers : la Sienne et la Souilles. L'estuaire, soumis au marnage important du golfe normano-breton, est envahi à chaque marée par la mer qui apporte des sédiments marins. Le sable s'accumule le long du rivage en cordons dunaires et crée deux flèches protégeant le

havre des houles du large. Sur une côte inhospitalière, c'est un refuge sur occupé par les normands au cours des IX^e et X^e siècles. Au Moyen-Age, le port de Regnéville connaît un essor avec la création des foires de Montmartin et d'Agon.



Le havre de Regnéville au milieu du XX^e siècle

Archives de la Manche

Les terres « vaines et vagues » sont la propriété de tous les habitants sous forme de communaux : mielles, grèves, tanguières et dunes ... Laissées à la végétation naturelle, elles sont parcourues de troupeaux. Au XIII^e siècle, la construction du château de Regnéville permet au pouvoir royal de récupérer l'argent des taxes sur les marchandises qui transitent par son port. Les marins se plaignent déjà des divagations de la Sienne et des bancs de sable qui entravent la navigation. Dans cette région de huguenots où les anglais sont toujours une menace, le château, refuge de séditieux, est démantelé par Richelieu en 1637. En 1694, une inspection des côtes du Cotentin décrit le port d'Agon au secrétaire d'Etat chargé de la marine : « Agon en Reniévillie est un port où il ne peut point entrer de bâtiments qui tirent plus de 12 pieds d'eau. Encore n'est-ce que pendant les grandes marines, et ils s'échouent deux heures après la pleine mer. Les habitants de ce port ne laissoient pas d'avoir autrefois en temps de paix jusqu'à 40 ou 50 barques, avec lesquelles ils alloient jusqu'à Lisbonne en terre-neuve ». Au XIX^e siècle, la région est en plein essor économique et le havre prend de l'importance. Un accès à la mer est impératif avec des ports d'échouage à l'abri des caprices de la Sienne. De nombreux voiliers viennent charger et décharger pierres à chaux, produits agricoles, charbon, ardoises et diverses marchandises. A partir de 1840, apparaissent digues, phare et mouillage qui facilitent le cabotage tourné principalement vers l'importation du charbon et le transport de la pierre à chaux vers



L'est du havre, au fond : Regnéville

DREAL/P. Galineau

la batterie de fours du Rey. En 1871, on relève un mouvement de 21 000 tonnes de marchandises. Au début du XX^e siècle, l'avènement de la marine à vapeur et le chemin de fer entraînent le déclin du trafic maritime dans le havre. Les ports d'échouage de Coutainville, d'Agon et de Regnéville sont peu à peu abandonnés. Avec la première guerre mondiale, les travaux d'entretien et de dragage cessent, les fours à chaux

s'éteignent et l'économie maritime est moribonde. Avec l'arrêt des extractions de tange (utilisée comme amendement), le havre change vite de visage. Le fond de l'estuaire s'exhausse et des herbues pâturés par les moutons couvrent l'espace. Dans les dunes, les cultures maraîchères se développent. Inexorablement, le havre continue de s'ensaver malgré quelques travaux. De nombreuses études voient le jour et des ouvrages importants sont envisagés, comme la canalisation de la Sienne ou la construction d'un barrage à l'entrée de l'estuaire. En 1973, un vaste site inscrit est instauré (voir site 50042) afin d'éviter leurs réalisations et protéger les paysages uniques du havre. En 1982, la Pointe d'Agon et la rive nord du havre entrent dans les Espaces Naturels Sensibles du Département et une zone de préemption est créée au profit du Conseil Général et du Conservatoire du Littoral. En février 1987, le havre et le domaine public maritime sont classés parmi les sites afin de préserver son paysage et les richesses naturelles qu'il renferme. Cette mesure doit également faire cesser tous les projets de défenses contre la mer entraînant une modification profonde et irréversible du milieu naturel. Le havre de la Sienne intègre le réseau Natura 2000, en 2004, dans le Site d'Importance Communautaire « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et, en 2006, il est désigné comme Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux).



Le havre vers la Pointe d'Agon

DREAL/P. Galineau

Le site

Parmi les havres de la côte ouest du Cotentin, celui de Regnéville est le plus vaste. Depuis le Pont de la Roque jusqu'à la Pointe d'Agon, il s'étend sur 1800 hectares et plus de 5 km de profondeur. L'entrée de l'estuaire de la Sienne s'ouvre entre les deux pointes sableuses d'Agon au nord et d'Hauteville au sud. Ce sont des secteurs côtiers instables. La Pointe d'Agon, nourrie par le transit sédimentaire, progresse inexorablement vers le sud et s'incurve vers l'est. Elle avance par cordons sableux successifs au dépens du littoral de Hauteville qui s'érode. L'avancée de la flèche repousse peu à peu le lit de la rivière qui s'écoule en méandres instables entre les bancs de sable. Le flot de la marée montante suit les chenaux pour recouvrir le havre et renouveler son paysage deux fois par jour dans un magnifique spectacle sans cesse renouvelé. Près de l'embouchure, les sédiments marins sont constitués de sables coquilliers. C'est une zone de turbulences soumise à l'influence des courants de marée et des houles. La tanguie, sédiment plus fin, pénètre plus loin à l'intérieur et se dépose au fond de l'estuaire et dans les zones de calme. Colonisé par une végétation halophile, cet espace se transforme en herbus, domaine des moutons qui y tracent d'innombrables sentiers. Cette vaste plaine plate est découpée par le chenal de la Sienne qui ouvre le vert bronze des prés salés d'une large



Le havre à Heugueville

échancre ocre. Le havre devient plus étroit et s'enfonce dans les terres entre des collines cultivées maillées de haies. En s'élargissant vers la mer, il retrouve un aspect plus maritime avec les ports d'échouage de Regnéville et de la Pointe d'Agon. La bordure nord du havre, relativement

plate, est dominée d'un fort talus où se sont développé le hameau de la Rue d'Agon et le village de Tourville. La mer, en se retirant, découvre des immensités sableuses parcourues des chenaux de la Sienne. Les bateaux restent échoués sur les bancs de sable et attendent que le flot revenu leur rende leur grâce d'esquifs roulant sur le courant montant. La vaste étendue de sables dorés, encore irisée du vert des herbus et du haut pays. Les clochers des églises et les toits des villages surgissent de la végétation comme autant de repères dans cette étendue aux horizons infinis. Sur la Pointe d'Agon, les terres cultivées (les mielles) s'étendent vers l'intérieur du havre. Cet espace plat est traversé de chemins longés de haies qui desservent les parcelles maraîchères. L'extrémité de la flèche offre un paysage plus sauvage de crêtes sableuses couvertes d'oyats et de buissons d'ajoncs. Surmontées par endroits de pins maritimes, elles sont séparées de dépressions peu profondes envahies par la mer aux plus fortes marées. Sur le littoral, le cordon dunaire est peu élevé mais il se développe depuis la pointe jusqu'à la station balnéaire d'Agon-Coutainville. La dune vive qui se couvre d'oyats surmonte la plage qui semble s'étendre à l'infini.



Littoral de la Pointe d'Agon

Devenir du site

La mer et le vent, qui ont donné naissance au havre, continuent de le faire évoluer, parfois renforcés par l'action de l'homme. Si le lent colmatage de l'estuaire et la progression de la Pointe d'Agon ont eu des répercussions sur l'activité maritime, ils ont générés des milieux naturels d'exception. Zone d'hivernage, de reproduction et escale migratoire importante, le havre de Regnéville offre calme et nourriture aux 219 espèces d'oiseaux qui y ont été observées. L'extraordinaire mosaïque de dunes, de vasières et d'herbus contient une flore et une faune exceptionnelle qui l'a fait désigner d'intérêt européen. Site classé, zone Natura 2000, Espace Naturel Sensible avec des terrains appartenant au Conservatoire du littoral, le havre n'est pourtant pas à l'abri de menaces. Il se comble progressivement et des projets voient régulièrement le jour pour « améliorer » les mouillages. Son littoral, qui n'est pas encore urbanisé, est pris en tenaille entre deux stations balnéaires : la très dynamique ville d'Agon-Coutainville au nord et celle de Hautteville, au sud. L'équilibre entre la pression touristique et les enjeux d'un espace naturel est aujourd'hui fragile. Le Conservatoire du Littoral



La Pointe d'Agon

DREAL/P. Galineau

y a acquis de nombreux terrains et y mène une politique de pâturage extensif en concertation avec les acteurs locaux. Il procède également à des aménagements afin que le site naturel soit

toujours plus respecté et que les véhicules (voitures, camping-cars...) trouvent leur place dans les espaces les moins sensibles.